

ECOLE MATERNELLE LES RENONDAINES

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 28 juin 2019 / 18h30-20h00

Etaient présents :

Directrice : Mme Muriel Saker

Enseignantes : Julie Legendre, Marjorie Audin,

Enseignante du RASED :

Responsables aux Affaires Scolaires (Mairie) Messieurs Cyril Caulay

Conseillère pédagogique de circonscription ASH1 : Excusée

Représentants des parents élus : Mesdames BRETEAU, JOUET, CARRASSUS et DERUELLE

Monsieur ALBERTIN

Secrétaires : Mme Legendre (enseignante)

1. LES PROJETS SCOLAIRES/ BILAN :

A/ Projet d'école

Nous finissons la 4ème année du projet d'école axé sur le langage oral. Le théâtre était l'axe principal la première année, puis les arts du numérique ont prolongé le travail, et enfin le travail sur les contes traditionnels ou non. Nous avons poursuivi en axant ce projet sur les contes (contes traditionnels, en randonnés ou ritournelle, contes détournés).

Nous avons travaillé avec une conteuse Anick Incerti pour nous aider dans notre projet, elle nous a présenté 4 contes sous forme raconte-tapis. Installé à même le sol au milieu des jeunes auditeurs, le raconte-tapis sert d'espace narratif. Les enfants ont pu voir évoluer les personnages des différentes histoires, animés et mis en scène avec les mains et la voix.

Nous avons fait une sortie cinéma en partenariat avec le cinéma Truffaut de Chilly-Mazarin où les enfants ont pu voir des contes sous forme de court métrage.

Et nous nous sommes rendus au château de Breteuil où nous avons pu admirer des mises en scène des contes de Perrault.

L'objectif en fin d'année était que chaque classe puisse interpréter un conte lors de la fête de fin d'année.

Il est difficile d'évaluer si les objectifs sont atteints de façon précise, mais globalement, on peut dire que les élèves s'expriment mieux. Ils ont enrichi leur vocabulaire, ont amélioré la syntaxe et ils parviennent à mieux reformuler.

Toutes les actions menées ont favorisé cette évolution.

Ils ont de plus développé une culture commune.

B/ RASED

2 élèves de grande section ont été pris en charge par une enseignante spécialisée du RASED (maître G).

Elle a commencé au mois d'avril jusqu'en juin.

Madame Pujol part à la retraite, elle ne pourra donc pas poursuivre son travail avec ces deux élèves qui passent en CP.

Elle sera remplacée par une enseignante spécialisée à mi-temps. Il n'y pas de certitude de suivi pour ces deux élèves.

C/ Festivités de fin d'année

Vendredi 24 juin, toute l'école s'est rendue au château de Breteuil. Les enfants ont pu bénéficier de différentes activités : conteuse, visite du parc, des jardins et mise en scène des contes de Perrault.

Situés au cœur du Parc naturel de la vallée de Chevreuse, les jardins classés "jardins remarquables" s'étendent sur 75 hectares. Soigneusement entretenus, ils constituent un lieu de promenade riche d'enseignements.

Le site est magnifique et la nature mise en avant.

Le coût de cette sortie s'est élevé à **1020,60 euros soit 13, 90 euros** par élève pris en charge en totalité par la coopérative. Le transport a été assuré par la compagnie Daniel Meyer.

La fête des écoles regroupant l'ensemble des élèves de la commune des écoles publiques s'est tenue **le 15 juin à l'école Ambroise Paré et Marie Curie**.

Différents stands étaient ouverts. Une vente d'enveloppes « toutes gagnantes » a été proposée (en prévente sur les différentes écoles).

Tous les parents ont été sollicités pour aider à l'installation et au rangement mais également à la tenue des différents stands.

La fête s'est bien passée. La recette a été supérieure à l'année dernière : 3335 euros (recettes coupons et enveloppes vendues).

Un bilan sera fait lors de la dernière mensuelle FCPE.

Jeudi 27 juin un spectacle a été présenté à l'Escale sur la scène installée pour d'autres manifestations. Les parents auront une meilleure visibilité que lorsque le spectacle est présenté dans la cour sans estrade.

Pour répéter, une navette supplémentaire a pu être réservée.

Il avait été convenu avec M Delattre l'année passée qu'un car serait attribué par la mairie gratuitement à l'école permettant d'effectuer un aller-retour à l'Escale pour une répétition générale.

Or cette année le car a dû être pris sur le quota car prévu pour la piscine.

L'année prochaine, la directrice devra s'organiser avec la mairie pour avoir cet aller-retour pour permettre une répétition à l'Escale gratuitement.

2. EFFECTIFS ET RENTRÉE 2018

A/ Effectifs

A ce jour, l'école compte 88 élèves.

L'effectif connu pour la rentrée est de 98 à ce jour :

30 PS

31MS

37 GS

Il y aura un comptage par l'Education Nationale dès la rentrée.

Madame Panza, nouvelle directrice, contacte toutes les familles n'ayant pas rempli l'attestation de présence ou d'absence excusée pour le jour de la rentrée. Ces documents sont obligatoires et indispensables en cas de comptage en vue de l'ouverture de la quatrième classe.

Les enseignantes ne restent pas pour la prochaine rentrée : Madame AUDIN, Madame Saker (directrice) et Madame Legendre.

Une nouvelle directrice a été nommée à titre définitif sur la poste de direction Mme Panza Fanny, Mme Mey Sophie reprend son poste d'enseignante.

La mairie maintient 2, 5 postes d'ATSEM à la prochaine rentrée et le ½ poste se transformera en poste complet s'il y a ouverture d'une nouvelle classe. Les ATSEM à temps plein ne changent pas pour la rentrée prochaine. M Delattre nous informe qu'il n'y a pas de certitude à l'heure actuelle que le troisième poste à temps plein (en cas d'ouverture de classe) soit attribué à l'ATSEM en poste actuellement sur le demi-poste.

B/ Préparation de rentrée

La rentrée est fixée au lundi 2 septembre à 8h30 pour les MS, GS et PS.

Une matinée d'information et visite des locaux a été proposée aux familles de PS jeudi 20 juin. Une visite de l'école et des ateliers ont été présentés aux nouveaux arrivants.

Les élèves de grande section ont visité l'école de secteur Ambroise Paré le 20 juin et ont déjeuné au self.

3. POINTS TECHNIQUES

A/ PPMS

Il sera remis à jour si changement de classe par une enseignante ou si ouverture d'une nouvelle classe.

L'organisation des exercices PPMS tous comme les exercices incendie s'inscrit dans le cadre de l'éducation à la sécurité des élèves avec des automatismes et des attitudes communs.

Le dernier exercice s'est tenu le 12 avril 2019 en bonne forme en présence des enseignants et du personnel de l'école présent.

B/ Point Amiante :

Une personne habilitée est venue faire un point sur la situation de l'école afin de réaliser des travaux si besoin.

4. LA COOPERATIVE SCOLAIRE :

L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves pour leur implication et les différentes manifestations organisées tout au long de l'année.

Comptes de la coopérative											
N°	Date	Opérations	N° du chèque	RB	BANQUE ou CCP			CAISSE			Situation générale
					Entrées	Sorties	Situation	Entrées	Sorties	Situation	
		Report					844,75				844,75
1	30/09/2018	VIREMENT paiement COTISATION OCCE				139,20	705,55			0,00	705,55
2	30/09/2018	VIREMENT paiement ASSURANCE				21,75	683,80			0,00	683,80
3	11/10/2018	VIREMENT SUBVENTION 2018			124,50		808,30			0,00	808,30
4	29/10/2018	CHEQUE FCPE VENTE CREPES	6494514		692,91		1501,21			0,00	1501,21
5	05/11/2018	REGIE D'AVANCE Mme SAKER	8734566			150,00	1351,21			0,00	1351,21
6	05/11/2018	REGIE D'AVANCE Mme AUDIN	8734567			150,00	1201,21			0,00	1201,21
7	05/11/2018	REGIE D'AVANCE Mme LEGENDRE	8734565			150,00	1051,21			0,00	1051,21
8	08/12/2018	remise de chèques 1er appel Mme SAKER			230,00		1281,21			0,00	1281,21
9	08/12/2018	remise de chèques 1er appel Mme AUDIN			565,00		1846,21			0,00	1846,21
10	19/12/2018	remise chèques 1er appel Mme Legendre			345,00		2191,21			0,00	2191,21
11	21/12/2018	sortie cinéma du 30/11 facture n°266-18	8734568			273,00	1918,21			0,00	1918,21
12	28/12/2018	vente gâteaux marché de Noël	2323		174,00		2092,21			0,00	2092,21
13	09/01/2019	achat papeterie projet arts plastiques	8734569			21,96	2070,25			0,00	2070,25
14	11/01/2019	projet galette Mme Audin			22,00		2092,25			0,00	2092,25
15	16/01/2019	achat photos Mme Audin			871,00		2963,25			0,00	2963,25
16	22/01/2019	intervention conteuse Mme Jogerri	8734570			350,00	2613,25			0,00	2613,25
17	30/01/2019	achat photos Mme Legendre			808,50		3421,75			0,00	3421,75
18	30/01/2019	achat photos Mme Saker			523,00		3944,75			0,00	3944,75
19	01/02/2019	régie d'avance Mme Audin	8734575			150,00	3794,75			0,00	3794,75
20	01/02/2019	régie d'avance Mme Saker	8734573			150,00	3644,75			0,00	3644,75
21	01/02/2019	régie d'avance Mme Legendre	8734574			150,00	3494,75			0,00	3494,75
22	11/02/2019	paiement photographe	8734576			1431,63	2063,12			0,00	2063,12
23	05/03/2019	projet élevage de chenilles adhésion opje	8734577			51,50	2011,62			0,00	2011,62
24	08/03/2019	achat papeterie projet arts plastiques	8734578			46,14	1965,48			0,00	1965,48
25	19/03/2019	projet jeux coopératifs et de société (Didacto)	8734579			117,50	1847,98			0,00	1847,98
26	24/06/2019	sortie château de Breteil	8734580			1006,20	841,78			0,00	841,78

En fin d'année, le bénéfice est de + 841,68 euros.

Un chèque représentant le montant récolté lors des différentes actions menées durant l'année sera versé par la FCPE à la rentrée.

5. QUESTIONS DIVERSES :

- Signaux d'alerte, les cornes de brume n'ont pas été reçues. Qui paie les recharges ?
 - Réponse : Budget de direction école (environ 7 euros la recharge)
- Gestion des effectifs (inscriptions, livraison des logements,
 - Réponse : Les effectifs grossissent progressivement. Retard de livraison des bâtiments.
- Avis de passage en classe supérieure (y compris les enfants qui vont dans le privé) : il n'a pas été transmis aux familles.
- Demande d'installation d'un feu rouge avec une croix de façon à ce que le feu rouge soit visible par les automobilistes arrivant en face et dont le feu est caché par le bus.
- Rentrée 2022 ou 2023 : projet d'ouverture d'un groupe scolaire localisé sur les Renondaines : M Delattre nous informe que les élèves alors inscrits sur Ambroise Paré pourront demander à revenir sur le secteur des Renondaines ou à rester sur Ambroise Paré.

➤ **Travaux faits et à faire :**

La directrice fera un mail avec les demandes des travaux d'été.

M Delattre informe l'équipe enseignante qu'il sera possible de contacter la mairie pour obtenir de l'aide pour déplacer les meubles avant la rentrée.

Mme SAKER, directrice